

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 10 AVRIL 2015  
Délibération n° 2015 - 31**

**01 – ELECTION D'UN NOUVEAU 5ÈME VICE-PRESIDENT SUITE AU DECES DE JEAN-PIERRE  
FOUGERAT ET DESIGNATIONS DIVERSES**

Date de la convocation : le 03 Avril 2015  
Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole  
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEMASSON

**Présents : 84**

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CARDIN Céline, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, Mme LESKE Magali, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, Mme PIAU Catherine, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, Mme TOUCHEFEU Catherine, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

**Absents et représentés : 12**

Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à M. HUARD Jean-Paul), M. DANTEC Ronan (pouvoir à Mme LAERNOES Julie), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. HAY Pierre), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), M. MARTINEAU David (pouvoir à Mme CHEVALLEREAU Claudine), M. MAUDUIT Benjamin (pouvoir à M. DAVID Serge), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme GARNIER Laurence), M. TRICHET Franckie (pouvoir à M. BOLO Pascal)

**Absent : 1**

Mme NAEL Myriam

**01 – ELECTION D'UN NOUVEAU 5ème VICE-PRESIDENT SUITE AU DECES DE JEAN-PIERRE FOUGERAT ET DESIGNATIONS DIVERSES**

**EXPOSE**

Suite au décès de Jean-Pierre FOUGERAT, Monsieur Michel LUCAS, candidat masculin suivant sur la liste communautaire, est amené à le remplacer en tant que représentant de la commune de COUËRON au sein du conseil métropolitain.

Conformément aux articles L.5211-2 et L.2122-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil métropolitain peut décider qu'un nouvel élu occupera le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant (soit en l'espèce le poste de 5ème vice-président). Il convient donc d'élire à cet effet un nouveau 5ème Vice-Président, au scrutin uninominal à trois tours, conformément aux articles L.5211-2, L.2122-7-1 du CGCT.

Par ailleurs, en vertu de l'article 37 du règlement intérieur du conseil métropolitain, Monsieur Michel LUCAS a la possibilité de siéger dans 2 commissions ; le Conseil doit donc procéder à sa désignation.

Monsieur Jean-Pierre FOUGERAT doit également être remplacé à la commission consultative des services publics locaux.

Enfin il est également nécessaire de pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-Pierre FOUGERAT en tant que représentant de Nantes Métropole dans les organismes suivants :

- Comité syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire,
- Conseil d'administration de la SPL Nantes Métropole Aménagement,
- Assemblée générale de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique (Membre suppléant),
- Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Agence d'Etudes Urbaines de la Région Nantaise,
- Conseil d'administration du collège Paul Langevin – COUËRON (Membre titulaire),
- Commission locale d'information et de surveillance de l'unité de traitement des déchets – COUËRON (Membre titulaire).

**LE CONSEIL DELIBERE ET,**

1 – Après avoir procédé au vote au scrutin secret par 63 voix, élit Monsieur Michel LUCAS 5ème Vice-Président de Nantes Métropole,

2 – Décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret,

par 67 voix pour et 29 abstentions,

3 – Désigne Monsieur Michel LUCAS membre de la commission aménagement, solidarités, proximité, territoires et de la commission finances,

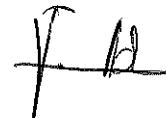
4 – Désigne en remplacement de Jean-Pierre FOUGERAT :

- M. Michel LUCAS : Membre de la commission consultative des services publics locaux
- M. Michel LUCAS : Membre du comité syndical du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire
- M. Michel LUCAS : Membre du conseil d'administration de la SPL Nantes Métropole Aménagement
- M. Michel LUCAS : Membre suppléant à l'assemblée générale de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique
- Mme Carole GRELAUD : Membre à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'Agence d'Etudes Urbaines de la Région Nantaise
- M. Michel LUCAS : Membre titulaire au conseil d'administration du collège Paul Langevin – COUËRON
- M. Michel LUCAS : Membre de la commission locale d'information et de surveillance de l'unité de traitement des déchets – COUËRON

5 – Autorise Madame la Présidente à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 10 Avril 2015

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée  
le **13 AVR. 2015** et reçue en préfecture le

Johanna ROLLAND



Nantes Métropole  
Conseil du 10 avril 2015